

Pulvérisation et dérives : concilier la réglementation, le respect de l'environnement et la réalité agronomique

Formation continue **phytolicence** (P1, P2, P3)



Module agréé pour
le renouvellement
de la **phytolicence**



La réglementation concernant les produits phytosanitaires est complexe, et il est parfois difficile de s'y retrouver. En outre, ce n'est pas parce qu'une pratique est autorisée qu'elle est techniquement applicable ou efficace.

L'objectif de cette séance de formation continue sera :

- d'expliquer les principes de base de la pulvérisation
- d'expliquer la législation relative aux zones tampons (spécifiques et minimales), applicable en Wallonie ;
- de déterminer les facteurs influençant la dérive de pulvérisation et les moyens de réduction reconnus en Belgique ;
- d'apprendre aux utilisateurs de PPP comment moduler la largeur des zones tampons spécifiques en utilisant des moyens de réduction de la dérive ;
- de permettre à l'utilisateur de choisir le bon matériel, la bonne technique de pulvérisation pour préserver les zones sensibles et les organismes non-cibles tout en assurant l'efficacité du traitement.
- de sensibiliser les utilisateurs aux risques environnementaux que représente la dérive (protection des ressources en eau, des organismes non-cibles, éviter les dommages aux cultures voisines).

08/12/2016 - 13h30
à Huy (ISla)

Programme :

13h30 : Accueil – inscriptions

14h00 : Exposé de B. Huyghebaert
(CRA-W Unité Machines et
Infrastructure agricoles)

16h : Questions-réponses

Verre de l'amitié

En pratique :

Rue St Victor 3, 4500 Huy (grand auditoire)

Inscription vivement souhaitée (marie.manguette@spw.wallonie.be ou 0473/942967)

N'oubliez pas votre **carte d'identité** pour la Phytolicence!

Organisé par :

